

Projet national "Territoires d'innovation" : "La Rochelle territoire zéro carbone" est lauréat

Le projet de territoire "La Rochelle zéro carbone" est estimé à 82 millions d'euros sur huit ans. Mobilités douces, zones humides... il doit permettre d'accélérer la transition écologique.

"La Rochelle territoire zéro carbone" est lauréat de l'appel à projets "Territoires d'innovation" piloté par le secrétariat général pour l'investissement et opéré par la **Banque des territoires**. Le Premier ministre Edouard Philippe l'a annoncé ce vendredi matin. Au total, 130 partenaires publics et privés travaillent autour de ce projet avec l'Agglo, l'université de La Rochelle, le port Atlantique et Atlantech.

[A lire aussi. "Territoires d'innovation" : l'Etat va injecter 450 millions d'euros, trois projets retenus dans le Sud-Ouest](#)

Il est ainsi prévu que le territoire rochelais, dicit un communiqué de la Communauté d'agglomération, accélère "le développement des **mobilités douces**", favorise "la **rénovation énergétique** des logements et des bâtiments tertiaires", développe "l'autoconsommation d'énergies renouvelables", restaure "les **zones humides** pour accroître les puits de carbone", multiplie "les projets d'écologie industrielle", etc.

Enveloppe conséquente

Le projet de territoire "La Rochelle zéro carbone" est estimé à 82 millions d'euros sur huit ans. Le programme "Territoires d'innovation" permet de recevoir une enveloppe conséquente de 25,6 millions d'euros (17,2 millions en investissements, 8,4 millions en subventions), sachant que la Ville et l'Agglomération verseront 10 millions sur huit ans également, la Région Nouvelle-Aquitaine 8 millions, et que l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) contribuera.

<https://www.sudouest.fr/2019/09/13/projet-national-territoires-d-innovation-la-rochelle-territoire-zero-carbone-est-laureat-6559718-1391.php>